



Jean-Philippe MAGNEN

- ▶ 3^{ème} vice-président du Conseil Régional
- ▶ Président de la commission de l'Emploi, de la Formation professionnelle et des métiers de demain.

« Un parcours, une cohérence
au service d'une écologie utile. »

La formation : un levier pour préparer l'avenir

■ À l'issue du scrutin de 2010 et de la négociation d'entre deux tours conduite avec le Parti Socialiste, il a été convenu que les écologistes assument les délégations correspondant à deux compétences majeures de la Région, représentant 40 % du budget régional : la formation initiale et la formation professionnelle, dont 150 M€ pour cette dernière. Matthieu Orphelin a donc pris la présidence de la commission en

charge des lycées et de l'apprentissage, et moi celle qui couvre «l'emploi, la formation professionnelle et les métiers de demain». Cette formulation est à l'image des enjeux que nous avons clairement pointés : impulser les changements en profondeur qui doivent irriguer et accompagner la transition écologique. À ce premier niveau d'analyse, c'est déjà un premier bilan positif.

Une offre recentrée sur les parcours des personnes

■ Ma commission a piloté la mise en place d'un service public d'envergure régionale, l'orientation et la formation professionnelle en direction des personnes sans emploi et les moins qualifiées et, proposé un plan de continuité professionnelle pour les salariés précarisés subissant la crise qui touche certains secteurs stratégiques de notre région, notamment industriels. Il s'agit d'accompagner les demandeurs d'emploi - 22 000 stagiaires de la formation professionnelle - pour lesquels la Région «achète» de la formation professionnelle mais aussi 4 500 salariés engagés dans un effort de formation/reconstruction professionnelle. Nous y favorisons une optique de formation tout au long de la vie, à la fois pour l'épanouissement des personnes, leur emploi ou leur retour vers l'emploi, dans une logique d'accès à l'emploi durable.



Nous avons notamment mené à bien une réforme majeure qui consiste à organiser l'accompagnement des personnes selon leur parcours spécifique. Nous avons donc substitué aux anciens «programmes», cadres contraints dans lesquels devaient s'efforcer d'entrer les personnes, la notion «d'objectifs» qu'elles poursuivent concrètement : je m'oriente/je me prépare, je me qualifie, j'acquies/je développe des compétences clés, je crée/je reprends une entreprise...

Je souligne également la force du plan de continuité professionnelle que nous avons lancé, au-delà de la compétence régionale obligatoire, pour accompagner les salariés des entreprises en difficulté.

La Région s'est positionnée en appui des partenaires sociaux et des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), qui financent la formation des salariés, pour organiser la concertation locale et créer la meilleure offre de formation possible sur chaque territoire.

Un secteur bousculé, mais désormais mieux accompagné

■ Cette réforme d'ampleur, menée dans un cadre réglementaire nouveau - la loi Sapin sur la formation et l'orientation professionnelle - et le difficile contexte économique et social que l'on sait, ont nécessité un travail de longue haleine. Il a fallu batailler, construire cette nouvelle conception dans le dialogue sur les territoires et avec les professionnels, les partenaires sociaux et les entreprises. Nous avons traversé de fortes tensions. Faire évoluer de fond en comble l'offre de formation, dans un contexte de contrainte budgétaire qui a conduit à recentrer nos

efforts sur les publics les plus en difficulté et sur les filières stratégiques de la transition énergétique notamment, a généré des turbulences. Le secteur de la formation est hétérogène et fragile, parce qu'y cohabitent des organismes importants enclins à un certain conservatisme et des micro-structures qui ont peu de forces et de ressources pour se réinventer ou s'adapter à l'évolution du secteur; et aussi malheureusement des «boîtes» qui n'ont qu'un intérêt lucratif. Je me suis ainsi impliqué pour que soit bien pris en compte l'état de santé réel du secteur, et pour que soit créé un «inter-réseau des organismes de formation» qui organise tous les six mois une instance de concertation et de perspectives partagées.

L'innovation au service de la transition écologique

Le travail de ma commission a également été marqué par l'innovation. Nous avons notamment ouvert des passerelles avec la formation initiale, en relation avec la commission que préside Matthieu Orphelin, pour permettre des parcours allant de la formation initiale à la formation continue. C'est complexe, notamment parce que le niveau régional n'a pas pleinement la main sur la formation initiale : on ne peut à ce stade qu'en rester à l'expérimentation.

De même, nous avons été particulièrement offensifs dans l'objectif de préparation/anticipation de la transition écologique et de la transformation nécessaire de nos structures socio-économiques.

Les Pays de la Loire sont ainsi la seule région de France à avoir bâti un schéma

régional de l'économie et de l'emploi durables (SREED), où la prise en compte de la transition écologique est indissociable du développement économique. Compétences 2020 en est l'illustration : cette démarche accompagne la navale, l'aéronautique, les énergies marines renouvelables, et, plus récemment, l'automobile, pour anticiper les besoins en compétences et permettre aux salariés de s'y préparer. Nous avons également produit le Guide des compétences vertes : on y démontre que – bien au-delà des métiers «verts» – quasiment tous les secteurs, même les plus classiques de l'industrie et du bâtiment, sont irrigués par le développement durable.

Une autre illustration est le plan d'urgence en soutien à la filière construction/BTP, délibérément axé sur la construction durable, qui accompagne le secteur vers la transition énergétique. J'ai d'ailleurs été mandaté pour représenter l'Association des Régions de France (ARF) lors du débat sur les transitions professionnelles au sein du Débat national sur la transition énergétique.



Une feuille de route en matière de conclusion

J'ai le sentiment que mon implication en tant qu'écologiste à la tête de la commission emploi/formation professionnelle/métiers de demain a fait bouger les lignes. L'approche écologiste est désormais connue et reconnue, de même que notre capacité de travail et le sérieux de notre gestion : je pense que les acteurs et les territoires en ont conscience, je pense que notre image dans l'opinion en a bénéficié. J'analyse également que le choix de travailler sur la formation a été judicieux.

C'est là qu'on peut initier des mouvements de fond, impulser une conscience des enjeux du développement durable et pousser à des innovations qui changent le quotidien des hommes et des femmes du territoire et préparent vraiment le monde de demain. Ce thème offre aussi l'occasion de faire savoir et de faire valider l'impact structurant des thèses écologistes, en les proposant au plus large du corps social.



Il reste bien sûr encore beaucoup à faire. La formation professionnelle est un paquebot dont la voie ne s'infléchit que lentement. Il nous faudrait demain gagner en souplesse dans les modalités de contractualisation en marchés publics avec les organismes, sans doute en faisant en sorte que la formation puisse être exclue du secteur marchand.

Il nous faudrait également démultiplier les passerelles entre formation initiale et professionnelle, et porter ainsi une vision plus transversale sur le parcours des stagiaires en formation, des jeunes, des personnes... ce qui entrainerait de fait de profondes modifications dans l'organisation-même des services de la Région.

Un rôle d'animateur...et de négociateur

Parallèlement à ma présidence de commission, je me suis beaucoup investi dans mon rôle d'animateur du groupe EELV. Président de groupe ? Une tâche délicate, toute de tensions et de négociations avec les groupes de la majorité et le cabinet du Président Auxiette, où les frictions parfois très vives ont cependant, le plus souvent, pu être apaisées par des compromis par le haut.

Ma responsabilité, captivante et humainement riche, était aussi de veiller à la cohérence des prises de position collectives, dans le respect des engagements d'EELV en même temps que des personnalités des élu-e-s qui composent notre groupe. Grâce à l'engagement et à la bonne volonté de tous, je sais que nous avons réussi à imposer à la fois le respect de nos adversaires et de nos alliés politiques, et une plus grande écoute de nos convictions écologistes.

Un mandat au rythme de NDDL

Il est bien sûr impossible d'évoquer ces 5 années de mandat sans parler du projet d'aéroport à Notre-Dames des Landes. D'une certaine façon, on pourrait les raconter au rythme des échauffourées avec nos partenaires socialistes sur ce sujet, et plus précisément au rythme des joutes verbales qui nous ont opposés, le président Jacques Auxiette et moi-même. Des épisodes tendus, rudes et épuisants, mais où nous, écologistes fermement opposés à la réalisation de cet aéroport, n'avons jamais bougé, pas même d'un centimètre, de notre position. Et il semble bien que ces efforts soient en passe d'être récompensés...



Renseignements et informations :

02 28 20 61 25
europe-ecologie@paysdelaloire.fr

elus-pdl.eelv.fr / @Elus_EELV_PdL

Photos DR

